



Aix-les-Bains

2001 – 2016 ou le retour des années folles...
(mais alors vraiment folles)

Avant-propos

Septembre 2016. Toute la France vit une sorte de psychodrame permanent. Neuf Français sur dix déclarent ne plus faire confiance aux personnages politiques. Les faits et gestes du président Hollande sont disséqués, critiqués. Plus rien de ce qu'il fait ou a fait ne trouve grâce aux yeux des observateurs, même à ceux de son propre camp. Quant à son prédécesseur, N. Sarkozy, il est régulièrement descendu en flammes, tout comme son bilan et ses projets virevoltants, tandis que ses plus âpres adversaires d'aujourd'hui sont ses amis ou obligés d'hier.

Des hauts responsables politiques sont convoqués devant la justice. Un trésorier de parti n'a pas vu disparaître des comptes plus de 20 millions d'euros. Un ancien ministre des Finances qui avait planqué de l'argent sale risque trois années de prison. Chaque jour, dans un monde de l'édition débridé, est publié un nouveau livre qui traque les méfaits et gestes de tel ou tel responsable. Chaque jour, dans les journaux, les radios, les télévisions, des éditorialistes expliquent pourquoi tel élu est nul, pourquoi tel candidat serait dangereux et telle autre serait malsaine. Dans ce monde schizophrène, les Français ont perdu leurs repères, les Français doutent de tout et de tous...

Tous les Français ? Non, car dans un petit coin de Savoie, au bord d'un lac paisible, une population d'irréductibles endormis résiste. A Aix les Bains, ni la presse, ni les opposants, ni les citoyens, personne n'est autorisé à critiquer ce qui s'y passe depuis 15 années, au risque de se faire lyncher. Il règne ici la plus pernicieuse des lois, la loi du silence. Tant pis, on va se mettre hors cette loi... Ça en vaut la peine.

Jacques Girard

Mars 2001.

Un vent d'enthousiasme souffle sur la mairie d'Aix-les-Bains. Les électeurs viennent de désigner une nouvelle équipe emmenée par un homme prometteur. Conseiller municipal sortant de Chambéry, député depuis 1997, conseiller général d'Aix-Centre depuis 1998, Dominique Dord a tout pour plaire aux Aixois (et surtout aux Aixaises) qui viennent de remplacer leur maire âgé, usé par des années de politique, par ce personnage fringant et pas encore quinquagénaire. Et qu'importe si, pour se faire élire, Dord a su user de la ruse pour rouler son prédécesseur dans la farine. Ou, plutôt, ses prédécesseurs !

Car les électeurs aixois, à la mémoire courte, font mine d'oublier que c'est d'abord Gratien Ferrari, ancien député-maire de la Ville, qui avait ouvert la porte de la députation à Dord. Oublier que c'est ensuite André Grosjean qui en avait fait le conseiller général d'Aix-Centre. Oublier que c'est Grosjean qui avait attiré Dord à Aix pour en faire son numéro 2 à la mairie, avec la promesse de lui céder la place de maire un peu plus tard. Oublier que Dord, après avoir trahi Ferrari, venait de planter Grosjean à son tour en se présentant contre lui au dernier moment à l'élection municipale, non sans avoir débauché quelques uns de ses fidèles (sic) soutiens. Oublier aussi que Dord avait « trahi » les électeurs chambériens à qui il avait promis, lors de l'élection municipale de 1995 (qu'il avait perdue de peu), qu'il ne les laisserait jamais tomber.

Alors, en ce mois de mars 2001, oubliant tout cela, l'électeur aixois (qui n'est pas regardant) peut effectivement croire qu'une ère nouvelle s'annonce.

La première alerte

C'est à peine neuf mois après l'élection municipale que le premier signe annonciateur de la catastrophe prévisible est donné, même si bien peu de citoyens en ont vraiment conscience sur le moment. En ce mois de décembre 2001, Dominique Dord promet qu'il va révolutionner le thermalisme local. Fini le thermalisme de papa avec ses curistes en survêtement, vive le thermalisme à paillettes, proclame-t-il. Pour mener cette révolution, Dord a trouvé l'arme absolue : des investisseurs étrangers (suisse entre autres) seraient prêts à implanter à Aix un centre de balnéothérapie tout ce qu'il y a de plus chic. Mais pas seulement. A côté de ce centre, les investisseurs ont également prévu la création d'une unité de recherche

et de fabrication de cosmétiques pour porter haut et loin le renom d'Aix-les-Bains. Ils ont aussi programmé un hôtel quatre étoiles. Et puis des commerces... Le tout va

« Fini le thermalisme de papa avec ses curistes en survêtement, vive le thermalisme à paillettes »

créer, dans un premier temps, 160 emplois directs ! Voilà ce que Dord annonce en ce soir de conseil municipal de décembre 2001. Pour cela les investisseurs n'ont qu'une exigence : acquérir trois hectares de terrain constructible au Bois Vidal au prix de 15 euros le mètre carré. A titre de rappel, en 2001, le mètre carré constructible se vend autour de 200 euros un peu partout ailleurs mais que ne ferait-on pas pour le renouveau du thermalisme. Les élus majoritaires s'enflamment pour ce projet et le votent comme un seul homme. La presse locale quotidienne tombe sous le charme devant un tel prodige. On néglige au passage de remarquer que les présumés investisseurs ne vont pas casser leur tirelire pour acquérir ces trois hectares mais qu'ils vont quasiment les échanger contre un immeuble insalubre et inutile dont ils sont propriétaires. Reste à savoir ce que va faire la ville de cet immeuble encombrant, inesthétique et sans utilité ? Dord a réponse à tout : « Je vais y installer la salle des fêtes que tous les Aixois me réclament à cor et à cris depuis des mois » affirme-t-il.

La presse est en extase. La « Renaissance » d'Aix les Bains est en marche. Personne ne peut (ou ne veut) encore croire qu'il s'agit là de la première et belle duperie du plus grand bluffeur que la ville d'Aix n'ait jamais eu à sa tête.

Et pourtant, quinze ans plus tard, les faits sont là. Il n'y a jamais eu d'investisseurs, suisses ou guatémaltèques, prêts à construire au Bois Vidal un centre de balnéo, un hôtel, des commerces ou autre institut de recherche. L'heureux acquéreur des trois hectares s'avère, en réalité, n'être qu'un ancien comptable aixois qui a soutenu Dord pendant ses campagnes électorales. Lui et sa famille attendent désormais des jours propices pour revendre ce terrain dont la valeur a été multipliée par dix ou vingt depuis. Quant à la salle des fêtes que les Aixois « réclamaient à cor et à cris » selon Dord, elle n'est jamais venue, elle non plus. A la place, dans l'immeuble vétuste et inutile payé à prix Dord, la Ville a, de guerre lasse, engagé plus de 200.000 euros de travaux pour finalement y installer... la police municipale. Sale défaite !

Le coup était osé, risqué même. Mais il vient de réussir. Dord ne peut voir, dans cet aveuglement des Aixois et la passivité des autorités de contrôle, que des encouragements à poursuivre dans la même veine. Et il ne va pas s'en priver. Le patrimoine immobilier de la ville va rapidement fondre comme beurre au soleil au point qu'il a quasiment disparu quinze ans plus tard.

La liste est longue, presque rébarbative, en tout cas trop répétitive. Car presque tout va y passer, c'est juste une question de temps. Parfois le nouveau maire vend sans fournir d'explications. Ce sera le cas des dizaines d'emplacements de parkings couverts que la mairie avait acquis au fil des années un peu partout dans la ville. Sans le moindre appel d'offre, sans publicité, sans concurrence, ces parkings sont cédés, à vil prix, à des gens choisis par le maire ou son principal conseiller en immobilier, ceci dès les premières années du mandat. Parfois le maire vend au prétexte de l'inutilité des biens. C'est le cas pour la colonie de vacances de Saint-Palais (Charente maritime) et ses cinq hectares de terrains constructibles au bord de mer. Le tout va être cédé, sans publicité ni appel d'offre, pour un peu plus de 500.000 euros dans l'indifférence générale. Certains évaluent leur valeur en 2016 à plusieurs millions d'euros.

D'autres ventes immobilières suscitent des questions. C'est le cas de l'îlot Verlaine, un ancien site industriel, en centre-ville. En 1998 Grosjean, le prédécesseur de Dord, avait négocié ce site à ses propriétaires publics (EDF-GDF) qui lui avaient consenti un prix d'ami au motif que c'était pour y construire un équipement public, en l'occurrence une salle de sports. Laissé en friche, le site était, en 2001, un parking ouvert à tous. A peine installé à l'hôtel de ville, Dord décide, non sans raison, de renoncer au projet de construction d'une salle à cet endroit. Trois ans plus tard, il choisit de vendre le site à la société Grosse qui entend y réaliser un projet immobilier. L'affaire se traite de gré à gré, sans appel d'offre, sans publicité. Et surtout pour un prix plus que surprenant.

En 1998, la mairie avait acquis le site à un prix défiant toute concurrence, quatre millions de francs de l'époque. Cinq ans plus tard, alors que les prix de l'immobilier ont grimpé de plus de 25%, Dord le revend exactement au même prix, 600.000 euros (soit 3.990.000

«alors que les prix de l'immobilier ont grimpé de plus de 25%, Dord le revend exactement au même prix,»

francs d'avant 2002) à une société privée qui entend en tirer un large profit. Plus cocasse encore, deux ans plus tard Dord fait verser par la Ville une subvention de 300.000 euros à la même société, au prétexte, fallacieux, de financer une placette et sa fontaine qui relèvent pourtant du domaine privé de la société. En fin de comptes, la Ville a très exactement perdu 300.000 euros nets en cédant à cette société privée le plus beau et dernier grand site constructible en centre ville. Un scandale qui ne va pas laisser indifférents les deux anciens maires. G. Ferrari et A. Grosjean vont contester ces manoeuvres devant le tribunal administratif de Grenoble, ce qui n'arrêtera pas les travaux. Trois ans après, ce tribunal leur donnera raison et condamnera la Société à rembourser la ville. Mais Dord fera appel. Etonnamment (?) la cour d'appel administrative de Lyon annulera la décision de Grenoble. La propriété du dernier grand et beau site constructible de centre ville n'aura finalement coûté que

300.000 euros à la société bénéficiaire. Tout juste le prix d'un modeste terrain à bâtir une villa en banlieue. Aujourd'hui les experts admettent qu'un tel terrain, vierge, se négocierait plusieurs millions d'euros.

Le bradage du patrimoine immobilier aixois n'a dès lors plus de limite. L'îlot Cabias, jadis promis à de la construction sociale et le site de la Petite Auberge sont cédés à vil prix à un promoteur local qui a fait fortune. De nombreux terrains, au centre ou en périphérie, suivent le même chemin. Des entités plus modestes sont revendues, dans des conditions souvent étonnantes, à des particuliers. Ainsi, un soir de conseil municipal, le maire annonce qu'il va céder, à très bas prix, un terrain qu'il dit être tout pentu, mal aisé, enclavé, à une jeune femme dont le nom est inconnu de tous et dont il assure qu'elle est bien courageuse de se lancer dans cette aventure. Tout le monde le croit et s'apitoie sur le sort cette courageuse jeune femme obligée d'acheter un si moche terrain pour pouvoir se loger. Sauf que, vérification faite, le véritable acquéreur n'est pas cette jeune femme mais le fils d'un des cadres influents des services techniques de la Ville. Et que ce n'est pas un seul mais deux terrains à bâtir, et parfaitement plats et desservis par une voie publique, qu'on lui a vendus pour le prix d'une pâture à vaches. Cédés pour 24.000 euros en 2006, ces terrains en vaudraient aujourd'hui 15 fois plus.

Et les affaires continuent. De la Cité de l'Entreprise, voulue par G. Ferrari dans les années 90, il ne reste plus en 2003 que le bâtiment central et ses abords qui appartiennent encore à la Ville. La construction et l'agencement de ce bâtiment central, à lui seul, a coûté l'équivalent de 3 millions d'euros, valeur 2003. Pourtant, cette même année, Dord décide de le vendre pour 300.000 euros. Le dixième de sa valeur initiale. Une vente dont il a choisi le bénéficiaire, sans publicité, sans appel d'offre. Un bénéficiaire étonnant. Il s'agit d'un jeune homme sans vraiment le sou qui vient tout juste de créer sa société par l'intermédiaire d'un notaire. Lequel notaire n'est autre que le suppléant du député Dominique Dord. Pourquoi se gêner entre amis. C'est ainsi que 1100 mètres carrés de surface bâtie (dont une partie en bureaux de diverses tailles, une autre en salle de réception de 250 m²), de nombreuses dépendances, ainsi qu'environ 150 emplacements de parking couverts ou à l'air libre et un peu plus de 1000 mètres carré de terrain non bâti, passent du domaine public de la Ville au domaine privé d'un client du notaire suppléant du député-maire. Et cela dans l'indifférence quasi générale et à un prix défiant toute crédibilité. Combien vaudrait aujourd'hui ce site s'il était resté propriété de la ville ?



Une grande braderie

La poursuite de l'énumération des biens immobiliers que Dord a cédés au cours de ses mandats risque de paraître très vite fastidieuse. On va donc en abrégé les explications. Passons alors rapidement sur les terrains de la Bognette (Petit Port) patiemment acquis par la Ville au fil des ans et cédés à des promoteurs dans des conditions inexplicables, avec des promesses jamais tenues. Ne nous attardons pas davantage sur les cessions immobilières de sites prétendument pollués au Tir aux Pigeons (un clin d'œil aux pigeons d'électeurs ?). Passons très vite sur les ventes des nombreuses maisons dont la Ville avait hérité et que d'heureux acquéreurs ont pu obtenir pour une bouchée de pain. Pas davantage de commentaires sur la vente des terrains industriels de la zone des Combarruches, y compris de ceux sur lesquels les acquéreurs n'ont jamais rien construit et se sont contentés

de les revendre un peu plus tard avec une agréable plus-value. Mais ne résistons toutefois pas au plaisir d'insister un peu sur la vente du site des anciens ateliers municipaux de l'avenue Saint Simond. Un terrain de près d'un hectare, entièrement constructible, à proximité du centre ville, que Dord cède pour 24 euros le mètre carré. Que dire des bénéficiaires de cette cession sinon que l'un fournissait des tracteurs pour tondre le gazon, ce qui est bien pratique quand on a une vaste propriété campagnarde engazonnée. Et que l'autre avait, incidemment sans doute, cédé au député-maire un des appartements dont celui-ci disait faire son QG de campagne. C'était, il est vrai, avant de le revendre, avec une confortable plus-value, à un autre promoteur à qui il venait d'accorder un bien joli permis de construire. Authentique. Que vaudrait aujourd'hui ce site des ex-Ateliers municipaux ? Quel usage public la Ville pourrait-elle en faire si elle en était restée propriétaire ? Un parking de désengorgement peut-être ?

Allez, un dernier pour la route quand même. Quand Dord arrive à la mairie en 2001, la Ville détient la quasi totalité des actions d'une société civile immobilière, la SAEMCARRA, laquelle est propriétaire d'environ 250 logements sociaux dont elle assure la gestion. Dord pourrait alors profiter de cette société pour réaliser les logements sociaux qui, dit-on, font si cruellement défaut. Il n'en fera rien.

*« Puisque la Saemcarra ne sert à rien ,
je vais la revendre »*

Entre 2001 et 2015 Dord boude totalement la Saemcarra et ne s'en sert que pour y placer des copains à lui à sa tête.

Pour construire en ville, il préfère faire appel à de multiples sociétés privées de logements sociaux, y compris de l'Ain ou du Rhône. Ce qui va lui permettre en 2015 de dire : « Puisque la Saemcarra ne sert à rien, je vais la revendre ». Si tôt dit, si tôt fait. Il a d'ailleurs choisi, lui tout seul, le bénéficiaire de cette cession, à savoir une société lyonnaise à laquelle il a déjà accordé plein de gracieusetés, comme la vente, à prix cassé, de l'ancien parking public entre voie ferrée et avenue Wilson (ce qui a permis à la société lyonnaise d'y édifier cet odieux immeuble dont on reparlera). Mais revenons à la Saemcarra dont Dord a estimé que les actions détenues par la Ville ne valaient pas plus de 10 millions d'euros. C'est donc pour cette somme que la Ville se sépare de quelque 250 logements. Vite, faisons une division, 10 millions d'euros divisés par 250 logements, ça fait.. ? Ça fait 40.000 euros par appartement !

Si quelqu'un connaît d'autres appartements à Aix, entre 45 et 80 mètres carrés, à 40.000 euros l'unité, qu'il se dépêche de profiter de l'occasion, ça ne doit pas courir les rues!

La plupart des biens immobiliers cédés au cours de la quinzaine d'années écoulées l'ayant souvent été à des prix inférieurs à leur valeur réelle, il serait ridicule d'en évaluer la perte rien qu'en additionnant leurs prix de vente. Selon une fourchette (très) large, si ces biens étaient restés la propriété de la Ville, leur valeur globale se situerait aujourd'hui entre 40 millions et 80 millions d'euros. C'est à cette aune que l'on peut commencer à mesurer l'appauvrissement de la ville sous le règne sans partage de Dominique Dord. Mais ce n'est qu'un des aspects de la chose...

Car on ne saurait négliger cette perte incommensurable qu'a représenté la privatisation des Thermes nationaux et de leur établissement principal, Chevalley. Là aussi, Dord a joué les premiers rôles et porte entièrement la responsabilité de cette lamentable affaire.

Du thermalisme en paillettes au thermalisme en faillite

Lors de sa première campagne électorale en 2001, Dord n'a pas regardé au poids de ses promesses. Il a fait dans le lourd, le très lourd. Pour l'activité thermique, son carnet de route, tel que présenté aux gogos d'électeurs, était clair : faire remonter en cinq ans la fréquentation des Thermes nationaux d'Aix-les-Bains (TNAB) au-delà de la barre des 40.000 curistes annuels. Parole de futur trésorier de l'UMP. Un an plus tôt, les TNAB flirtaient encore avec les 37.000 curistes annuels.

Dès son installation au château, Dord se met à l'oeuvre. On rigole encore, dans les milieux autorisés, de ses propos sur son « thermalisme à paillettes » qui allait, selon Dord, remplacer le thermalisme destiné aux seuls affiliés sécu, lesquels avaient pourtant fait son succès. Première étape de cette prétendue reconquête, Dord obtient de l'Etat (alors unique propriétaire de l'établissement thermal aixois, une exception dans le paysage thermal français) que le statut des thermes ne soit plus un EPA (établissement public administratif) mais un EPIC (établissement public à caractère industriel et



commercial). Seule notable différence entre les deux statuts, l'EPIC permet à Dord de s'emparer de la vice-présidence du nouveau conseil d'administration. Une vice-présidence qui se transforme vite en présidence officieuse, vu la quasi démission du président désigné, un fonctionnaire d'état en forme d'étoile filante. Avec Dord aux commandes, les Thermes voient leur fréquentation enregistrer chaque année une chute vertigineuse. En trois ans, elle tombe sous les 30.000 curistes annuels pour, bientôt, passer sous le seuil fatidique des 25.000. C'est le plus gros gadin de l'histoire thermique aixoise. Dord propose alors un autre changement, à savoir

transformer l'EPIC des TNAB en société anonyme (SA). Ce que lui accordera le gouvernement Fillon. Il ne lui reste plus qu'à porter l'estocade.

La situation financière des TNAB s'étant dégradée à mesure que chutait leur fréquentation, le gouvernement Fillon décide en 2009 de se séparer de la toute jeune SA des Thermes. L'occasion serait alors très belle pour les collectivités locales aixoises, en premier lieu la mairie et la CALB, de proposer que l'Etat la leur cède gratuitement, compte tenu des (dizaines de) millions d'euros que la Ville ou le Département ont investis dans cet outil. Et, surtout, compte tenu que les Thermes sont la principale activité économique du bassin aixois, celle qui fait vivre, directement ou indirectement, un bon millier de familles. En sa qualité de député, de sa proximité avec le premier ministre Fillon et de son influence supposée auprès de la majorité parlementaire, Dord devrait pouvoir obtenir cette cession gratuite par un Etat qui n'est plus à deux ou trois millions d'euros près! Mais le futur trésorier de l'UMP ne fera pas cette proposition. Plus grave, invité par son conseil municipal et par quelques investisseurs locaux, à proposer jusqu'à 4 millions d'euros pour le rachat de la SA des TNAB lors de leur mise aux enchères, le député-maire se contente de ne proposer qu'un seul euro. Et encore, il exige que l'Etat lui verse en sus une demi-douzaine de millions d'euros pour combler le trou que lui-même avait laissé dans la gestion financière de l'Etablissement !

Bilan de ce comportement, en 2010, **et pour trois misérables millions d'euros**, c'est une société parisienne, qui n'avait jamais jusque là brillé dans la gestion d'établissements thermaux, qui décroche le pactole et emporte la propriété des Thermes, de l'établissement Chevalley et de tout un tas de biens annexes dont une blanchisserie industrielle en état de marche ainsi que la propriété totale et à vie des sources thermales. Une affaire qui permet à la Société privée d'enregistrer depuis, chaque année, de

confortables bénéfiques (2,5 millions d'euros pour 2015 par exemple). L'investissement initial de cette société est ainsi déjà très largement amorti et elle dispose en sus d'un patrimoine immobilier d'une réelle valeur.

Pour la Ville, le bilan, lui, est sans appel. Ce patrimoine thermal que des générations d'Aixoïses avaient mis plus d'un siècle à bâtir, il n'aura pas fallu dix ans à Dominique Dord pour le réduire à néant. Sans

*«la perte de
300 emplois directs»*

compter que l'opération s'est soldée par la perte de près de 300 emplois directs. **Un exploit dont ne se vante jamais celui qui prétendait transformer le thermalisme de papa en thermalisme à paillettes et dont personne ne semble lui tenir grief aujourd'hui.** Ah, ces Aixoïses à la mémoire courte ou sélective !

Le gâchis est immense. Non seulement les contribuables ont vu s'envoler un patrimoine industriel et immobilier estimé à 40 ou 50 millions d'euros mais, désormais, ni la ville, ni le secteur public n'auront plus la moindre influence sur la principale activité qui avait fait la richesse et la renommée d'Aix-les-Bains. Et c'est à Dominique Dord et à lui seul qu'on doit ce magnifique résultat.

Si on ajoute ces 40 ou 50 millions là aux précédents gâchis de l'immobilier tel que vus au chapitre précédent, on arrive facilement un appauvrissement de la Ville qui avoisine les 100 millions d'euros. Et si il y a un peu plus, je vous le laisse quand même.. ?

Arrivé à ce stade, le lecteur est en droit de se poser la double question. Si tout ce qui précède est authentique, comment se fait-il que l'auteur de ces méfaits ait été réélu deux fois? On le rassure tout de suite sur le premier point : rien ici n'est inventé ni exagéré, tout ce qui est rapporté a bien existé. Quant à savoir pourquoi le bon peuple aixois a avalé toutes ces couleuvres (et attention ce n'est pas fini, on n'a pas encore parlé des bâtiments des anciens Thermes, de la prétendue rénovation urbaine ou du chauffage urbain!) sans sembler en tenir grief à celui qui les leur présentait, on n'y voit qu'une alternative. Soit les Aixois sont atteints de pertes de mémoire graves, soit ils sont devenus profondément égoïstes et ne défendent plus que les intérêts qui les touchent directement et se soucient des autres comme de l'an 40. Mais on peut aussi balancer entre ces deux éventualités, même si, par honnêteté intellectuelle, il convient de resituer les faits dans un contexte particulier qui est celui de l'information locale.

Ou, plutôt, de la désinformation.

Dominique Dord excelle dans l'art de faire prendre des vessies pour les lanternes et il est servi, dans ce domaine, par une presse locale qui a peur de son ombre et qui croit voir dans le maire de la Ville l'alpha et l'oméga de la vie publique. En voici un exemple flagrant.

Vous reprendrez bien impôts !

A la veille des dernières élections municipales de 2014, le maire sortant lance sa campagne en prétendant qu'il n'a pas augmenté les impôts depuis qu'il a pris le pouvoir dans la Ville, c'est à dire depuis 2001. Le lendemain, cette affirmation fait le gros titre du dauphiné libéré dans sa page locale aixoise. Véritable enchanteresse de la politique municipale, la rédactrice du daubé ne fait pas dans la demi-mesure. Les autres petits canards locaux, deux hebdomadaires sans prétention et en apparence moins empressés, suivent néanmoins la même ligne. Si bien que le citoyen de base est invité à croire que le maire dit la vérité quand il prétend n'avoir pas augmenté les impôts depuis sa prise de fonction. Sauf que c'est faux. Archi faux. Non seulement les impôts locaux ont considérablement augmenté depuis 2001 mais la charge imposée à chaque famille a largement doublé dans cette même période. C'est facile à vérifier, cela se trouve, sinon en toutes lettres du moins en tous chiffres sur le site officiel du Ministère des Finances. Un site qui démontre qu'entre 2001 et 2015, les taxes foncières et

d'habitation perçues par la mairie sont passées d'un peu plus de 9 millions d'euros à près de 18 millions. Du simple au double. En entrant dans le détail, le même site révèle que, pour chaque Aixois, enfants compris, la part de l'impôt direct aixois est passée, toujours en moyenne, de 348 euros à 609 euros. Somme à laquelle il faut ajouter les 89 euros, toujours en moyenne, payés par chaque Aixois à la CALB en 2015 et qui n'existaient pas en 2001. Soit 698 euros d'impôts locaux par habitant et par an en 2015 au lieu des 348 euros payés en 2001. C'est à dire très exactement 100% d'augmentation. Cela sans parler des taxes diverses qui ont été augmentées ou créées (cf la taxe de 0,54 cts sur le m³ d'eau instaurée par Dord en 2004) qui viennent encore alourdir la note présentée aux Aixois.

Incontestablement, les impôts locaux et taxes payés par les Aixois ont bien plus que doublé sous les mandats de Dord (et c'est loin d'être fini). Le député-maire ment donc effrontément quand il prétend le contraire. Et la presse locale papier ment également quand elle répète ce mensonge. Mais qui s'en est soucié ? Le mensonge institutionnel est devenu l'arme de destruction massive de ce professionnel de la politique qu'est Dominique Dord. Comment les Aixois peuvent-ils encore avaler tant de borbards ? Mystère.

Mais une autre conclusion s'impose : en vendant, d'un côté, la quasi totalité du patrimoine et en augmentant, de l'autre, les impôts et les taxes, il y a beaucoup plus d'argent qui est rentré dans les caisses sous Dord que sous ses prédécesseurs. D'où la question : à quoi a servi cet argent ? Pas à rembourser la dette en tout cas car en 2015 cette dette, si l'on tient compte des transferts d'emprunts vers la CALB, apparaît bien supérieure à ce qu'elle était quinze ans plus tôt. Pas à construire de nouvelles infrastructures ou équipements non plus puisque les rares investissements remarquables (sic), comme la rénovation (sic) du centre aquatique ou le Port à Barques, ont été financés par la CALB. En fait, c'est essentiellement les dépenses de « fonctionnement » qui ont augmenté de manière exponentielle en quinze ans.

Toujours selon le site du Ministère des Finances, en 2000, dernière année sans Dord, ces dépenses de fonctionnement plafonnaient à 30 millions d'euros. Quinze ans plus tard elles flirtent avec les 50 millions d'euros. Soit 65% d'augmentation, ceci alors que la CALB aurait dû, en principe, soulager ces dépenses puisque l'Agglo a pris à sa charge de nombreuses activités qui incombaient auparavant à la Ville seule (ordures ménagères, entretien des ports, tourisme, politique de la ville, etc..).

*«Dépenses de
fonctionnement
+65% d'augmentation»*

Le constat devient alors évident : Dord a été le pire gestionnaire des affaires publiques que la Ville n'ait jamais connu. Comment a-t-il fait pour que cela ne se remarque pas, enfin pas encore ? Le bluff, l'ésbroufe, le mensonge, la complicité d'une partie de la presse, une politique de com' outrancière, le copinage avec les faiseurs ou les colporteurs d'opinion et puis quelques coups de chance. Comme par exemple le passage du franc à l'euro en 2002 qui a fait que les contribuables ont perdu leurs repères, tout comme les consommateurs les ont perdus pour les prix des fournitures courantes et qui, par exemple, a fait passer le petit noir au comptoir de 4 francs hier à 1,50 euro aujourd'hui. Un prix multiplié par deux et demi, ni vu ni connu.

Bon, le constat est sans appel. Entre 2001 et aujourd'hui la part des impôts payés directement par les Aixois a été multipliée par deux et les recettes ordinaires ont été artificiellement gonflées grâce à la vente (bradage) de la quasi totalité du patrimoine immobilier de la Ville. Dans ces conditions peut-on dire que l'on vit mieux à Aix en 2016 qu'en 2001 ? Que la ville est plus belle ou que les équipements publics sont plus nombreux et plus pratiques et que les services rendus à la population ont été améliorés ? Non. On ne peut pas le dire parce que ce n'est pas vrai.

Ces chers disparus !

On chercherait ainsi en vain l'équipement public qui aurait été créé sous Dord et qui améliorerait la vie des Aixois. Pire, en cherchant un peu, on en trouverait même de très utiles qui ont définitivement disparu du paysage local, ne serait-ce que le tribunal d'instance et, surtout, surtout, la maternité publique qui accueillait encore 700 naissances bon an mal an avant que Dord ne la laisse sacrifier (au profit de Chambéry) pour de vulgaires (et fallacieux) motifs d'économie ou de sécurité.

Quant aux services rendus, on peut aussi en parler. Ou plutôt parler de leur disparition à l'image de la crèche parentale dont Dord a fermé les portes (et licencié le personnel), toujours pour des motifs supposés d'économie. Que dire de la collecte quotidienne des ordures ménagères, passée à la CALB, et progressivement remplacée par ces malodorantes et inesthétiques poubelles géantes qui ont poussé un peu partout ? Faut-il aussi évoquer la distribution d'eau potable dont les coûts ont quasiment doublé pour l'usager tandis que les fuites continuent de représenter près de 40% de la production. Assurément, les services ne se sont pas améliorés.

La ville est-elle alors devenue plus belle ?

On a pu l'espérer, un instant, lors de l'annonce de la réfection de la rue de Genève mais il a fallu vite déchanter. Selon l'expression consacrée, ce n'était « ni fait ni à faire » et ce sera prochainement à refaire. Idem pour les environs de la gare, jadis verdoyants et ombragés, aujourd'hui tristement minéralisés. Et que dire de l'abattage des dizaines de platanes du Boulevard Wilson et la cession du terrain du dernier parking public gratuit de centre ville pour permettre la construction de l'immeuble le plus moche jamais réalisé à Aix.



A tel point que, six ans près son achèvement, les cellules commerciales n'y ont toujours pas trouvé preneur tandis que les employés des institutions publiques qu'on y a installés risquent la neurasthénie par manque de lumière naturelle. Quant au parking souterrain de cet ensemble, et qui était censé remplacer le parking aérien supprimé, il a été privatisé et reste inaccessible aux usagers des transports publics, contrairement à ce qui avait été promis par la mairie.

Depuis 15 ans on a assisté à une maladie nouvelle qu'on appellera la bétonite aiguë. Une maladie dont les manifestations font s'élever, partout, n'importe où, sur le moindre lopin de terre, des immeubles prétendant symboliser la « modernitude ». Souvent, pour permettre leur édification, la mairie a autorisé la destruction de jolies villas ou de vieux hôtels qui faisaient le charme d'une ville qui est en train de perdre, peu à peu, son âme. Une folie du béton et du verre qui n'a pas épargné les quartiers périphériques au point que, se sentant pour la première fois concernés par les errements du maire qu'ils ont élu et réélu, des riverains commencent (seulement) à se regrouper pour protester. Il est bien tard.

Si il restait aux Aixois deux centimes de jugeote, ils feraient le constat suivant : depuis 15 ans la politique menée par Dord a consisté à utiliser l'argent et les moyens publics pour complaire aux puissances d'argent, comme on les appelait à gauche du temps où le futur président avait encore la Finance pour ennemi.

Au fil du temps, une évidence s'impose : quand le député-maire a vendu (ou a laissé vendre) un bien immobilier à un groupe industriel ou commercial, ce fut toujours largement en-dessous des cours du marché. Mais quand c'était la collectivité qui rachetait, c'était toujours très nettement au-dessus de ces cours. Il faut sortir un peu de la ville pour en avoir l'exemple le plus criant.

L'argent des autres...

En 2007, alors qu'il n'en est pas encore le président mais qu'il en tire toutes les ficelles, c'est à la CALB que Dominique Dord demande de racheter le restaurant de la Chambotte. Il s'agit d'un bâtiment vétuste, abandonné, fermé depuis des années, appartenant à une famille qui a pour notaire... le suppléant de Dord à l'Assemblée. C'est sans doute ce qui explique la suite. Cinq ans plus tôt ce bâtiment et ses dépendances avaient été estimés à un peu plus de 200.000 euros par un expert agréé auprès de la Cour d'appel de Chambéry et depuis il n'avait pas trouvé preneur.



En 2007, alors que les lieux se sont encore dégradés, Dord demande à l'un de ses « amis » de la direction des Finances d'estimer ce bien. Cet évaluateur (le même qui avait estimé que les terrains constructibles du Bois Vidal ne valaient pas plus de 15 euros le mètre carré) en proposera un prix de 1 million d'euros. Soit cinq fois la valeur estimée par un autre expert en 2002. C'est énorme.

Et pourtant Dord trouvera que c'est encore insuffisant et il y rajoutera 20%.

La collectivité publique paiera donc ces ruines 1,2 million d'euros. Pour l'anecdote, le jour de la vente, chez un notaire de la Tarentaise, un avocat, qui fit jadis de la politique, assistera (sic) le vendeur... dont il est aussi le cousin. On ignore le montant de sa commission mais on a surtout apprécié le silence de cet homme de robe, lequel se prétendit un jour de gauche, face à ce scandale. Car, pour 1,2 million d'euros, la CALB n'a racheté qu'un immeuble à détruire entièrement et un restaurant sans autorisation d'ouverture.

Bref, que du vent ! La reconstruction d'un bâtiment sur le site et l'ouverture d'un nouveau restaurant coûtera au final plus de 3 millions d'euros à la collectivité. Cela, rappelons le, pour un établissement, certes panoramique, mais à l'ouverture saisonnière. On imagine facilement combien d'intermédiaires se sont sucrés au passage dans cette histoire. Comble de l'ironie, quelques années plus tard, en 2015, le même Dord cèdera, à un riche propriétaire haut-savoyard, le restaurant de la Rotonde. Il s'agit d'un établissement réputé, en plein centre ville, qui tourne toute l'année, midi et soir, et réalise un chiffre d'affaires très largement supérieur à celui de la Chambotte. Le prix de cession de la Rotonde sera arrêté à 750.000 euros. Quatre fois moins que le coût final de reconstruction de celui de la Chambotte.

Cherchez l'erreur !

**La démonstration est-elle assez claire sur le principe de Dord :
racheter très cher ce que l'on vend bon marché !**

Pour en terminer (ici et provisoirement) avec l'argent public jeté par les fenêtres au profit de grands groupes commerciaux ou industriels, concluons ce chapitre avec les bâtiments des Anciens Thermes en se demandant comment les Aixois ont bien pu avaler cette potion amère sans protester.

En 2006, quand il s'apprête à brader le patrimoine commercial et foncier des Thermes Chevalley et de leurs dépendances, Dord lance une nouvelle lubie: faire racheter les bâtiments des Anciens Thermes par la Ville à l'Etat. Il aurait, assure-t-il, de grands projets pour cet ensemble. Au hasard des rencontres, il parle d'un dojo départemental (si, si) ou d'une médiathèque, ou d'une sorte de musée du thermalisme, ou d'y installer des services publics.

Que des idées coûteuses alors que la Ville est sans le sou.

Les années passent et en 2012 la mairie devient officiellement propriétaire des lieux moyennant 1,2 million d'euros à la charge des seuls contribuables locaux. Mais Dord semble soudainement en panne



de projets concrets et, en dehors de pseudos études, l'on n'entend plus parler de rien, sauf du coût de la dépollution du site (plus d'un million d'euros) et de certaines réfections urgentes, tout cela à la charge des seuls contribuables locaux. Pendant quatre ans, il ne se passe rien quand, brutalement, en 2016, Dord sort la société Bouygues de son chapeau. Pour amuser le bon peuple, Dord imagine un tour de passe-passe. Il laisse entendre que Bouygues pourrait réaliser sur ces Anciens Thermes des tours de 17 étages et il organise le tollé autour de cette folie. Pendant que des gens stipendiés montent en épingle ce détail, le reste de l'opération immobilière est négligé. Après avoir fait mine

de céder à la pression populaire en ramenant les tours de 17 à 11 étages, Dord obtient l'autorisation de vendre, à Bouygues SA, l'ensemble des bâtiments pour 1,2 million d'euros. Soit leur prix d'achat quatre ans plus tôt. Sachant que la Ville a été contrainte de dépenser plus d'un million d'euros pour la seule remise en état des lieux et leur dépollution, il s'agit donc bien d'une vente à perte. Un million d'euros de perdus pour le contribuable. Et, en prime, un bâtiment jadis public qui disparaît dans le domaine privé.

Une question semble alors s'imposer : si c'était pour revendre (à perte) ces bâtiments et ne plus en avoir la maîtrise en 2016, pourquoi les avoir rachetés en 2012 ?

Eh bien, bizarrement, cette question ne sera jamais officiellement posée à Dord et surtout pas par la presse aux ordres ni par des élus anesthésiés et complaisants (opposition comprise, à une exception près). La réponse est pourtant évidente. Depuis des décennies, des politiciens peu soucieux de l'intérêt général, vendent bon marché, à des sociétés privées, des biens qui ont coûté très cher aux contribuables. Et il y a pire. Une fois vendus, ces biens, qui rapportent gros aux sociétés privées, peuvent encore coûter cher aux contribuables. C'est, entre autres, le cas avec les autoroutes françaises, vendues en 2002 par un gouvernement que soutenait Dord, et pour lesquelles, malgré les bénéfices considérables des sociétés concessionnaires, le contribuable est encore appelé à la rescousse.

Avec la vente des Anciens Thermes à Bouygues SA, les contribuables aixois peuvent donc s'attendre, à leur tour, à mettre lourdement la main au porte-monnaie pour permettre à cette société privée de faire ce qu'elle veut et tirer le maximum de profit d'un patrimoine qui leur avait appartenu (aux contribuables) et sur lequel ceux-ci n'auront plus jamais leur mot à dire. Ils n'auront plus que le droit

de payer une addition qui promet d'être lourde. Surtout si le futur président du chimérique et illusoire Grand-Lac décide de transformer une partie de ces bâtiments historiques en un mini palais présidentiel dont rêvent tous les petits potentats de province qui ont fréquenté ceux de la république. Ne serait-ce que pour épater leurs hôtes et collègues. Pas crédible comme perspective ? Allons donc. Qui peut penser qu'un homme aussi important que le futur président de ce Grand-Lac va continuer de tenir ses assemblées (avec près d'une centaine de délégués) ou de recevoir ses invités dans les locaux exigus des bâtiments ex-industriels du Boulevard Lepic où s'est réfugiée la CALB ?

Et les Aixois s'apprêtent à avaler tout cela sans s'indigner...

Cette apathie locale, qui confine souvent à l'abrutissement, a été favorisée par une mutation dont Dominique Dord a très vite pris la mesure. En quinze ans, la sociologie aixoise a été complètement bouleversée. Les présumées « forces vives », de souche savoyarde, du siècle dernier, ont vieilli sur place et n'y ont pas vraiment été remplacées. Du fait du coût de l'immobilier, les nouvelles classes dites laborieuses ont déserté la ville centre pour les environs tandis que les nouveaux logements aixois étaient essentiellement convoités par des classes moyennes, plus particulièrement des retraités dont une bonne part venus d'autres régions. Dans un climat général de suspicion à l'égard de la politique, cet électorat-là, volontiers plus conservateur et frileux face au changement, constitue le gros de la clientèle de Dord, celle qu'il flatte, qu'il cajole et sur laquelle il s'appuie. C'était d'autant plus facile que, par définition, les nouveaux Aixois ne connaissaient rien du passé de la ville et n'imaginaient même pas qu'elle avait pu être un havre de paix et de sérénité dans une forme de désuétude qui en faisait le charme, et non pas cette ville bruyante et embouteillée cernée par le béton qu'on connaît aujourd'hui.

Pour un peu, Dord, en grand communicant, serait presque parvenu à les convaincre qu'avant lui il n'y avait ni lac ni montagne autour d'Aix-les-Bains et que c'était lui qui venait de créer l'environnement de cette prétentieuse Riviera des Alpes. C'est dire la crédulité présumée de cet électorat. Et pourtant, alors que la gauche est totalement éteinte, c'est cet électorat là, dit modéré, qui risque bien de se retourner contre le deus ex-machina d'une ville devenue sans âme à force de renier son passé.

Par retour de bâton, ce n'est pas au nom de la défense de l'intérêt public que cet électorat-là commence à se détourner de Dord mais au motif de préserver ses petits intérêts privés. Il est amusant de constater que les contestations les plus vives de ces derniers temps viennent de l'électorat traditionnel de l'ex-trésorier de l'UMP. A commencer dans les quartiers un peu bourgeois où les propriétaires de villas traditionnelles voient d'un très mauvais oeil la bétonite aiguë menacer leur tranquillité. Tant que Dord faisait abattre les tours de Lafin pour les remplacer, à grands frais et sans demander l'avis de leurs occupants, par des barres horizontales, les bonnes consciences locales n'y trouvaient rien à redire. Mais qu'un quartier pavillonnaire tranquille soit menacé par la construction d'immeubles cubiques, et immédiatement des banderoles révolutionnaires fleurissent. Que le maire-président de la CALB dépense des millions d'euros pour détourner le cours d'un ruisseau et construire un port à barques inutile, a laissé la majorité silencieuse indifférente. Mais que le même personnage projette d'installer une chaufferie bois ou une blanchisserie industrielle, deux activités extrêmement polluantes, à proximité de zones pavillonnaires, et voilà le landernau politique tout chamboulé. Que le député-maire supprime des arbres, brade des espaces publics pour permettre à ses amis promoteurs de construire des horreurs comme sur le Bd Wilson, cela laissait les commerçants du centre indifférents. Mais que le même projette de laisser s'installer dans les Anciens Thermes l'équivalent des surfaces commerciales de la rue de Genève, et voilà les boutiquiers en émoi.

Et voilà un peuple endormi par les promesses qui découvre soudain que la carapace du maire, député, président de la CALB, était une sorte de cheval de Troie dans lequel se cachaient les irrésistibles forces de l'argent, celles qui ne respectent rien ni personne.

Bon, d'accord, il se passera encore du temps avant que cette contestation ne prenne la forme d'une vraie révolte, il n'empêche. Il n'empêche que Dord sent arriver la fin de sa belle aventure. Il sait, c'est prémonitoire, que tous les précédents maires de la ville, sans exception, ont quitté le pouvoir sous l'opprobre général pour avoir voulu faire le mandat de trop. Alors il prépare sa sortie. Il annonce, par anticipation, qu'il est prêt à abandonner les clés de la mairie à son fidèle Sancho Pança, même s'il n'en pense pas (encore) un mot tant le pouvoir lui colle à la peau. Mais la fin est déjà écrite...

Certains, en lisant ceci, se diront que ce récit manque d'objectivité et qu'en quinze ans Dominique Dord peut très certainement mettre à son actif de belles réalisations et une véritable avancée pour la ville dont il aura été le maire pendant trois mandats. Alors, chiche. Vérifions cela. On a demandé à des Aixois au hasard de citer les plus belles réalisations municipales de ces quinze dernières années et de les commenter, voire de les analyser. Instructif.

«On a demandé à des Aixois au hasard de citer les plus belles réalisations municipales de ces quinze dernières années et de les commenter...»

La réfection de la rue de Genève, c'est ce qui est revenu le plus souvent comme une des réalisations marquantes. Du moins à priori. Mais quand vint le temps des commentaires, les opinions étaient plus mitigées, d'aucuns déplorant la médiocre qualité des matériaux utilisés, d'autres le peu de place laissé à la circulation ou au stationnement, d'autres les perpétuelles réfections ou remises en cause.. Plus consensuel, le réaménagement de la rue de Chambéry fait quasiment l'unanimité. Mais, au cours de la discussion, chacun reconnaît qu'il ne s'agit pas là de grands travaux à vraiment parler. Force est de constater que la rue est exactement la même qu'avant et que le principal argument a consisté à la mettre en sens unique et à organiser le stationnement bi-latéral. Bref, en résumé, pas de quoi non plus pavoiser.

Les bords du Lac, viennent également en bonne position, sans que l'interlocuteur sache vraiment expliquer pourquoi. Car quand on demande ce qui est mieux aujourd'hui qu'hier sur les bords du lac, la perplexité s'ajoute aux erreurs. Car à l'exception des kiosques, illégalement construits sur la promenade, rien n'a changé le long du boulevard Barrier si ce n'est... l'abattage de dizaines d'arbres pour créer ce no man's land destiné à Musilac. Et ceux qui, alors, se souviennent de l'ancien environnement, sont soudain moins enthousiastes. Par contre, un point fait quasiment l'unanimité contre lui : la prétendue allée promenade cernée d'immeubles et saturée de voitures. Les plus pessimistes prévoient d'ailleurs un très mauvais vieillissement à cette ZUP qui a transformé un secteur privilégié en un quartier populaire, populaire dans le plus mauvais sens du terme. Pour le Petit Port à barques les réactions sont plus mitigées, ceux qui ont connu les lieux avant, s'accordant à dire qu'ils avaient davantage d'attraits. Et qu'il y avait sûrement mieux à faire avec 6 millions d'euros ! Ceux-là regrettent la disparition des villas, de l'hôtel des Platanes, des espaces verts, de ce charme un peu désuet définitivement évanoui.

Le Grand Port avec ses nouveaux aménagements est peut-être le point le moins controversé. Sans doute parce que très peu se souviennent de l'ancien environnement, de son kiosque style art déco. Et que l'on feint surtout d'ignorer que ce qui fait l'attrait des lieux, outre les bars et restaurants, c'est les ports eux-mêmes, les digues, le jardin vers Mémard et, bien entendu, le lac. Et que tout cela existait avant Dord qui s'est contenté d'un coup de ripolinage, un coup d'épate, à plusieurs millions d'euros. Pas de quoi s'enthousiasmer.

D'autres exemples de travaux sont également cités pour en déplorer les résultats, tels **les abords de la gare** moins ombragés et verdoyants qu'avant, ou bien la réfection de **l'avenue De Lattre de Tassigny** et son pont de chemin de fer sous lequel s'encastrent chaque année un ou plusieurs poids lourds, en attendant l'accident gravissime qui ne manquera pas de se produire. **La « rénovation urbaine » des quartiers F. Roosevelt-Lafin** est parfois citée mais toujours par gens qui n'habitent

pas le quartier. Par contre, de l'intérieur, les critiques ne manquent pas, notamment sur l'absence de vie sociale, de commerces, d'activités, d'espaces verts. Sans parler de la mauvaise qualité des constructions. Sans oublier que les trois quarts de la centaine de millions d'euros présumés investis l'ont été dans la seule construction immobilière. Laquelle aurait dû incomber exclusivement aux propriétaires (bailleurs sociaux) dont les anciens immeubles avaient été plus que financièrement amortis et dont les nouveaux le seront rapidement grâce aux loyers... Des loyers, bien entendu, subventionnés par les contribuables qui auront ainsi payé deux fois. Une affaire de dupes, au final, mais qu'il n'est pas facile d'appréhender pour le profane.

En résumé, après quelques minutes de dialogue avec les Aixois, un consensus général apparaît pour convenir que le point fort de la politique menée par Dord depuis 2001 c'est bien l'arrivée massive des promoteurs immobiliers de tout acabit qui a fait que pas un mètre carré de terrain vacant, pas un immeuble un peu vétuste, voire pas un ancien hôtel de charme, n'ont résisté à cette invasion. Parallèlement à cette bétonite aiguë, si chacun reconnaît que la ville a changé, c'est aussi avec nostalgie, souvent en admettant que ce changement n'a pas amélioré la vie des Aixois, loin s'en faut.

«une ville qui aura perdu son âme, une ville saturée, sans projets, sans avenir.»

En poussant plus loin la discussion, on en arrive même à la conclusion que Dominique Dord va laisser derrière lui *une ville qui aura perdu son âme, une ville saturée, sans projets, sans avenir.*

Riviera des Alpes, un gag qui coûte cher !

Avant 2001, une image, sans doute un peu surannée, collait à la ville d'Aix-les-Bains, celle d'une cité thermale paisible, nichée entre lac et montagne, et qui avait su se préserver des attaques du temps. Le centre ville y était traditionnellement tourné vers l'accueil des curistes tandis que les quartiers périphériques apparaissaient alors comme autant de villages, avec chacun une identité. Les bords du lac étaient propices au farniente et à la rêverie. On aurait presque pu dire qu'ici tout n'était qu'ordre et beauté, calme, luxe et volupté comme l'avait chanté Beaudelaire dans son invitation au voyage. Et puis Dord est arrivé et il s'est donné pour mission officielle de rajeunir tout cela. Il avait même appelé son projet « La Renaissance ». Sans rire. Il avait décidé d'effacer d'Aix l'image de la ville thermale qui seyait si mal à ses propres ambitions nationales. Il voulait du BoBo, du quadra, du Prada. De la musique, du mouvement. Du luxe, de l'argent, de la frime. Des étudiants, aussi, pour relever le niveau. Au final, il n'aura eu que du bruit et de l'agitation. Et des retraités. Et des étudiantes... mais en maquillage et cosmétique. Tout un programme.

Après sa Renaissance qui avait fait long feu, il a cherché un autre subterfuge pour abuser les gogos qui se sont substitués aux bobos attendus mais jamais venus. Alors, à grands frais, il s'est fait refiler par des maquignons le slogan le plus débile jamais inventé « Aix-les-Bains, Riviera des Alpes ». Ces incultes ignoraient sans doute que « la Riviera », c'est le nom que les anglophones ont donné à la Côte d'Azur et que c'est aussi un bord de mer où se jettent... les Alpes ! L'appellation Riviera accolé avec Aix en Savoie devient alors plus que douteuse et d'autant plus ridicule qu'il existe déjà, autour de Menton, dans le département 06 (les Alpes... maritimes) une communauté d'agglomération reconnue et aux statuts officiellement déposés, la Communauté de la Riviera française :

A cette lueur, ce stupide plagiat, cette appellation contrefaite, cette incongrue « Aix les Bains Riviera des Alpes » sonne définitivement comme une mauvaise blague.



Les contribuables ont été ponctionnés de 150.000 euros pour ce foutage de gueule à grande échelle. Il est comme cela, Dord, il ne regarde pas à la dépense, du moins quand ce n'est pas son propre argent qui est en jeu.

Ses successeurs imaginent-ils le lourd passif qui les attend ?

Rien de ce qui était vraiment urgent n'a été fait. Il reste à régler les problèmes de distribution et d'approvisionnement en eau qui vont inévitablement devenir cruciaux puisqu'ils n'ont pas été traités, sans doute parce que les résultats à en attendre n'étaient pas assez spectaculaires. Idem pour l'assainissement, avec une station saturée et toujours pas de bassin de décantation promis, un bassin auquel Dord a préféré, pour le même prix, un inutile port à barques. Question de prestige, sans doute. Le commerce de centre ville n'a cessé de périliter malgré des plans FISAC aussi fantaisistes qu'inutiles. La circulation automobile et le stationnement n'ont jamais été aussi problématiques. Il aura fallu un nouvel et dramatique accident de cycliste à l'été 2016 pour qu'en septembre Dord se décide enfin de consacrer quelque argent à la « sécurisation » du rond-point de l'hôpital. Il est vrai que le dernier cycliste gravement accidenté était un employé municipal (ce que la bonne presse a omis de préciser) ce qui a incité ses collègues à bousculer les priorités du député-maire. Les trois quarts des rues de la ville nécessiteraient des réfections. Le Musée Faure, comme bien d'autres lieux publics, tombe en décrépitude... Mais il n'y a plus d'argent dans les caisses, pleure le maire. Et ça ne risque pas de s'arranger.

<<d'autres périls menacent...>>

Car d'autres périls menacent. Il n'y a pas que l'activité thermique et la fréquentation touristique qui ont lourdement chuté. Le commerce local ne va pas bien non plus, perpétuellement menacé par l'expansion (autorisée par le vote des élus politiques locaux) des grandes surfaces alentour. Les fanfaronnades du premier mandat de Dord ont fait long feu. Les nouveaux emplois annoncés à grands cris ne sont jamais venus. Par contre, quelques industries de pointe ont quitté Aix sans que Dord ne fasse rien pour les retenir (confer Guichon-Valves) et d'autres ont disparu, licencié des dizaines de personnels ou sont menacées dans leur survie ou en passe d'être rachetées (tel Clipsol). Et puis il y a le gros morceau, la seule vraie activité industrielle qui subsiste encore à Aix les Bains, Alstom, dont l'implantation locale relève quasiment de l'histoire du siècle dernier.

Quand, à l'aube des années 2010, Alstom avait créé quelques dizaines d'emplois, Dord s'était ipso facto attribué un peu de ce succès. Mais il s'est montré étrangement silencieux quand, en 2016, la société a été rachetée par le consortium américain General Electric. Il faut dire, à sa décharge, que derrière cette curieuse transaction, outre le gouvernement socialiste, on trouvait à la manoeuvre une certaine Clara Gaymard, alors poisson pilote en France de General Electric et, accessoirement, épouse du collègue (Les Républicains) de Dord à l'Assemblée, l'incontournable Hervé Gaymard, également président du Département. Depuis, Alstom-Aix a perdu son identité et s'appelle désormais General Electric Grid Solution (GE Grid solution).

Si, demain, ou un peu plus tard, les Américains, après avoir récupéré tout le savoir-faire de l'ex-Alstom, décidaient de fermer l'usine aixoise (900 salariés) cela ne surprendrait pas davantage que lorsque le groupe Alstom ferme son usine traditionnelle de Belfort. Dord ne peut ignorer cette menace et il sait qu'il ne serait sans doute pas en mesure d'y résister, du moins d'un strict point de vue politique. C'est cette perspective-là qu'il a certainement en arrière-pensée quand il laisse entendre qu'il pourrait abandonner la mairie en 2017 à son Tartarin de premier adjoint.

Après lui, le déluge..!

Plus d'un milliard d'euros dépensés à Aix-les-Bains entre 2001 et 2016... Et quel pourcentage de dépenses indues ?

A ce stade de réflexion, il ne faudrait pas non plus oublier un détail. Et quel détail ! Un détail à un milliard d'euros. Car avec des budgets qui ont fréquemment et largement dépassé les 60 millions d'euros chaque année, un milliard d'euros, c'est à peu près ce qui a été dépensé depuis 2001 par Dominique Dord pour la seule ville d'Aix les Bains. Qu'a-t-on vraiment obtenu en échange de tout cet argent et a-t-il été correctement utilisé ? C'est la question qu'il convient de se poser.

Sur ce milliard d'euros, un bon tiers représente des dépenses incontournables sur lesquelles l' élu n'avait aucune marge de manoeuvre. C'est le cas des dépenses incontournables que sont le maintien des services publics (comme l'état civil ou l'entretien des cimetières par exemple) ou encore l'entretien des bâtiments publics, comme les écoles primaires ou maternelles par exemple. Mais pour tout le reste, on dit bien tout le reste, l' élu a la possibilité de faire des choix. Ainsi, libre à lui d'engager ou pas du personnel municipal pour des tâches non indispensables. Libre à lui de choisir de financer ou non telle ou telle activité ou association. Libre à lui de décider, ou pas, l'acquisition de biens immobiliers ou de véhicules. Libre à lui d'engager une police locale d'opérette aux effectifs pléthoriques. Libre à lui de souscrire, ou pas, de nouveaux emprunts. Une grande latitude est ainsi laissée aux élus.

«en quinze ans, c'est près de 80 millions d'euros qui ont été accordés, directement ou indirectement, à l'office de tourisme»

En fonction de cette liberté, à Aix les Bains certaines dépenses « non indispensables » ont littéralement explosé. Sait-on qu'en quinze ans, c'est près de 80 millions d'euros qui ont été accordés, directement ou indirectement, à l'office de tourisme, ceci pour un résultat nullissime ? Sait-on que les dépenses de personnel ont augmenté de 40%, ceci malgré des transferts de compétences vers la CALB ? Sait-on que les indemnités versées aux élus ont augmenté de manière exponentielle ? Sait-on que les dépenses de communication ont été multipliées par cinq ? Sait-on que les seules dépenses dites de

«Dépenses de fonctionnement 24% plus élevées que dans les autres villes de même catégorie»

fonctionnement sont de 24% plus élevées à Aix les Bains que dans les autres villes de France de la même catégorie ? Et quelqu'un est-il capable de dire où sont passés les 260 millions d'euros, dits d'investissement, dépensés depuis 2001 ?

Le bilan d'un élu ne saurait se limiter à ce qu'il a réalisé, il faut aussi tenir compte de l'argent qui a été mis à sa disposition et qu'il a dépensé, en précisant que sur ces quinze années, dix ont été celles de l'argent facile, notamment avec des participations ou des subventions de l'Etat ou de l'Europe qu'on n'est plus prêts de revoir. Sans oublier la vente de tous les « bijoux de famille ». Et malgré cela, il n'y a plus d'argent dans les caisses répète-t-on à chaque réunion de conseil. C'est d'autant plus inquiétant qu'il reste un sujet de préoccupation dont les citoyens aixois n'ont pas encore mesuré l'ampleur et dont ils n'ont pas fini de se lamenter. A savoir la cession des anciens Thermes nationaux au consortium Bouygues & Co. Avec déjà un million d'euros de perte pour la seule revente des bâtiments, le feuilleton financier ne fait que commencer. Quant à l'implantation d'un prétendu chauffage urbain au bois, elle n'a pas non plus fini de faire grincer des dents.

Le pire reste sans aucun doute à venir...

Il reste enfin un dernier élément qui devrait faire réfléchir les Aixois, si ce n'est pas trop attendre d'eux. En août 2010, Dominique Dord, en raison *de ses qualités de gestionnaire et de sérieux unanimement reconnues* (dixit X. Bertrand) est nommé trésorier de l'UMP. Deux ans plus tard il « *démis-sionne* » (avant d'être viré) en laissant un trou d'une vingtaine de millions d'euros dans la caisse. C'est le début de l'affaire Bygmalion sans que l'on devine à ce moment qu'elle va prendre une dimension pénale et nationale.

Dans un premier temps, dans une déclaration à la presse nationale (l'Express), Dord prétend qu'il se doutait de quelque chose et qu'il avait alerté Sarkozy sur une inflation des dépenses. Il reconnaît donc qu'il avait remarqué quelque chose d'anormal. Quelques mois plus tard, interrogé par un hebdomadaire local (L'Essor), conscient de la hauteur du désastre, il explique qu'il se contentait de signer les chèques qu'on lui présentait au motif que ces dépenses avaient été avalisées par quatre autres personnes avant lui. Il reconnaît donc qu'il a vu passer les factures. Un peu plus tard encore, au sortir d'une convocation devant un juge d'instruction, il assure cette fois qu'il n'aurait signé personnellement qu'une partie des chèques litigieux et que pour les autres ON aurait imité sa signature et, donc, par conséquent, qu'on lui aurait caché les factures.

Cela fait donc trois versions différentes pour une même affaire. Laquelle faut-il croire ? Faut-il attendre une quatrième version ?

Quoi qu'il en soit une chose est avérée : alors que sa mission consistait à veiller au bon usage de cet argent (public), Dominique Dord a laissé disparaître une vingtaine de millions d'euros dans de présumées fausses factures. Vingt millions d'euros indûment dépensés sur un budget annuel d'une cinquantaine de millions, ça fait un taux de dépenses indues de 40% !

Même si, à l'heure de mettre un point final à cet exposé, la justice n'a pas encore défini les responsabilités des uns et des autres dans cette affaire des finances de l'UMP, voilà qui donne tout de même à réfléchir. Et à se poser la question basique: peut-on faire confiance à un trésorier qui a laissé disparaître 20 millions d'euros des comptes qu'il était chargé de surveiller ? Voire à poser la question qui fâche: sur le milliard d'euros d'argent public qui lui est officiellement passé entre les mains dans la gestion des affaires aixoises, existe-t-il aussi, à cause de factures qui lui auraient échappé, un pourcentage de dépenses indues ?

Le seul fait de pouvoir légitimement poser ces questions devrait disqualifier pour toujours l'actuel maire d'Aix-les-Bains. Mais apparemment, les Aixois n'en ont cure... comme on disait jadis dans la ville de l'ex-premier établissement thermal de France.

Ce sera la conclusion, sans doute provisoire, en ce 30 septembre 2016.

N.D.L.A. : Ce qui précède n'a pas la prétention d'être une revue exhaustive de ce qui s'est passé à Aix les Bains ces quinze dernières années. La tâche était sans doute trop fastidieuse. Certains estimeront en outre qu'elle n'est pas objective dans la mesure où cette revue s'est surtout attardée sur les manquements de l'équipe municipale, sans mettre en avant les quelques réalisations présumées concrètes et utiles. A quoi il sera répondu que si de telles réalisations existent ou ont existé, elles ont déjà été suffisamment mises en avant et magnifiées par les éternels laudateurs de la presse locale papier qu'il n'était pas indispensable d'y revenir. Sans prétendre à l'exhaustivité et à la parfaite objectivité, cette petite revue de détails n'a que deux motivations. Deux voeux, si l'on préfère.

Le premier voeu, serait de faire partager au plus grand nombre de lecteurs un point de vue, iconoclaste mais documenté et avéré, sur l'activité aixoise, en mettant en avant le côté obscur de la force municipale ! Ce n'est pas un voeu irréalisable

Le second voeu, lui, m'a été inspiré en 2002, lorsque, me penchant pour la première fois sur l'histoire récente d'Aix-les-Bains, j'ai cherché de la documentation sérieuse sur ce qui s'y était passé entre 1970 et 2000. Et que, à l'exception d'articles de presse qui reflétaient toujours la position du pouvoir en place, quel qu'il fût, et à un moment donné, je n'ai rien trouvé qui aurait pu utilement m'éclairer. Je dus donc m'en remettre aux déclarations des principaux acteurs de l'époque. Ce qui, même en prenant soin de confronter les différents points de vue, n'était ni un gage d'objectivité ni d'exhaustivité.

Alors, si un jour, quelque historien s'intéressant à notre histoire contemporaine, pouvait trouver dans ces quelques lignes de quoi alimenter et guider ses recherches, ce second voeu serait accompli

Sic transit gloria mundi.

J.G.